



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2024

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 14

Nombre de suffrages
exprimés : 14

L'an deux-mil vingt-quatre le mardi 6 février, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean GOETZ, Maire ; à la suite de la convocation adressée le 1^{er} février 2024.

Etaient présents : Mme Angèle BERNERT, Mme Anne MARTIN, Adjointes au Maire ;

Mme Bernadette KUGEL, Mme Hélène TERTRAIN, Mme Nadège LUTZ, Mme Sabrina MAURER, M. Pascal COMTE, M. Laurent FREY, M. Benoît GERBER, M. Joseph GROSS, M. Christophe JOSEPH, M. Jean-Michel LORENTZ, M. Charles SOLLER, conseillers municipaux.

Ordre du jour

2024-01	Désignation des secrétaires de séance
2024-02	Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2023
2024-03	Comptes de gestion 2023
2024-04	Comptes administratifs 2023
2024-05	Affectation résultats 2023
2024-06	Débat d'orientation budgétaire 2024 et 2025
2024-07	Droit de préemption urbain
2024-08	Divers et communication

2024-01 Désignation des secrétaires de séance

Mme Angèle BERNERT et Mme Hélène TERTRAIN, conseillères municipales en exercice, ont été désignées, à l'unanimité, secrétaires de la présente séance.

2024-02 Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2023 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Il est adopté à l'unanimité par les membres présents, dans la forme et la rédaction proposées.

2024-03 Comptes de gestion 2023

N° 2024-03-01 Compte de gestion 2023 - Budget commune

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2023, budget communal, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le Compte de Gestion 2023 budget communal, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

N° 2024-03-02 Compte de gestion 2023- Budget annexe lotissement

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2023, budget annexe lotissement, arrêté par Madame Simone FISCHER, receveuse municipale, qui reprend les comptes de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le Compte de Gestion 2023, budget annexe lotissement, dressé par la receveuse municipale, qui n'appelle ni observation, ni réserve,
- AUTORISE monsieur le maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

2024-04 Comptes administratifs 2023

2024-04-01 Compte administratif 2023- Budget commune

Monsieur le maire soumet à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2023 du budget communal, qui se traduit par les résultats suivants :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	137 627,96 €	353 738,60 €
	RECETTES	115 351,89 €	553 471,82 €
REPORT N-1	DEPENSES	23 871,09 €	0,00 €
	RECETTES	0,00 €	173 100,19 €
RESTES A REALISER	DEPENSES	0,00 €	0,00 €
	RECETTES	0,00 €	0,00 €
RESULTATS		-46 147,16 € €	372 833,41 €
Excédent global de clôture		326 686.25 €	

Monsieur le maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2023 du budget communal, sous la présidence de Mme Angèle BERNERT, adjointe au maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2023 du budget communal ainsi présenté.

Monsieur le maire reprend la séance.

2023-04-02 Compte administratif 2023- Budget annexe lotissement

Monsieur le maire soumet à l'examen des conseillers réunis, le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement, qui se traduit par les résultats suivants :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	0,00 €	220 398,08€
	RECETTES	0,00 €	0,00 €
REPORT N-1	DEPENSES	0,00 €	0,00 €
	RECETTES	0,00 €	220 398,08 €
RESULTATS		0,00 €	0,00 €

Monsieur le maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif 2023 du budget annexe lotissement, sous la présidence de Mme Angèle BERNERT, adjointe au maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE, le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement ainsi présenté. Monsieur le maire reprend la séance.

2024-05 Affectation résultats 2023

Après avoir entendu le compte administratif 2023 du budget communal, le conseil municipal, DECIDE, à l'unanimité d'affecter les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023 comme suit :

Excédent de fonctionnement 2023 : 372 833,41 €

- Affectation du virement à la section d'investissement (compte 1068) : 46 147,16 €

- Report du solde d'excédent de fonctionnement (compte 002) : 326 686,25 €

2024-06 Débat d'orientation budgétaire 2024 et 2025

Monsieur le maire soumet des propositions d'investissements envisageables pour les deux exercices à venir, 2024 et 2025, et engage le débat pour définir les chantiers à retenir et prioriser leurs réalisations.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, retient les investissements suivants :

Traitement charpente église

Rénovation des boiseries de la mairie

Remplacement de la porte

Remplacement et mise aux normes alarme école

Remplacement d'un mat et lanterne éclairage public

Bibliothèque acquisition d'un nouvel ordinateur, d'une imprimante/copieur et d'un logiciel

Sentier des abbesses installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales

Lancement de l'étude pour la rénovation des vestiaires de la salle de sports

Eglise réfection du local tapisseries

Acquisition de mobiliers extérieurs

2024-07 Droit de préemption urbain

Décision de désistement de la commune du droit de préemption, prise par le Maire, par délégation du conseil municipal :

DATE DE RECEPTION	N°ENREGISTREMENT	SECTION	N° PARCELLE	LIEU-DIT	SUPERFICIE
15/10/2024	01-2024	3	70	13 rue Saint-Michel	00ha 09a 06ca
01/02/2024	02-2024	3	(5)/70	13 rue Saint-Michel	00ha 00a 19ca

2024-08 Divers et communication

2024-08-01 Proposition de cession de parcelles communales

M. JOSEPH Christophe, ne participe pas au vote pour ce point.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur JOSEPH Christophe s'est porté acquéreur de deux parcelles communales (S3 p466 et 467), situées à côté du cimetière et partiellement constructibles.

Il souhaite recueillir l'avis du conseil municipal sur cette éventuelle vente avant de poursuivre les discussions avec M. JOSEPH Christophe.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, donne son accord pour la mise en ventes de ces parcelles.

M. JOSEPH Christophe, reprend la séance.

2024-08-02 Affaires scolaires

Madame Angèle BERNERT, adjointe au maire, informe les conseillers de la volonté des communes d'Eckartswiller et de Saint-Jean-Saverne de regrouper la classe d'Eckartswiller à Saint-Jean-Saverne.

Ce regroupement sur un site unique présente un intérêt économique, pédagogique pour les enfants et les enseignants et n'a pas d'impact sur le transport scolaire.

Un rendez-vous avec l'Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Saverne est prévu pour valider et organiser ce regroupement, si possible dès la rentrée scolaire 2024/2025.

Délibération certifiée exécutoire,

Compte tenu de sa transmission à la Préfecture de la Région Grand Est et de sa publication.

Le Maire,
Jean GOETZ

Les secrétaires de séance,

Mme Angèle BERNERT

Mme Hélène TERTRAIN